

Séance plénière de décembre 2014 : le discours de Didier Le Gac

"Monsieur le Président, Mes cher-es collègues,

Comme vous le savez le Premier ministre est aujourd'hui dans notre département, en particulier pour participer à une réunion de suivi du Pacte d'Avenir pour la Bretagne qui a été signé il y a un an maintenant.

Ce Pacte a permis de poser des objectifs communs, partagés, de mobiliser des outils et d'en créer de nouveaux, et surtout de lancer **une nouvelle dynamique collective en Bretagne**.

J'entends beaucoup de contradictions dans les déclarations de certains conseillers généraux ! En effet, certains voudrait que l'Etat donne plus d'autonomie à la Bretagne mais ils réclament dans le même temps toujours plus d'aides de l'Etat. Certains critiquent ici la baisse des dotations de l'Etat tandis que leur famille politique défend un doublement voire un triplement de cette baisse au niveau national, soit 150 milliards. Certains enfin regrettaient il y a un an que le Premier ministre, Jean-Marc Ayrault alors, ait signé le Pacte d'Avenir à Rennes et non pas dans notre département, et aujourd'hui que le Premier ministre, Manuel Valls, vient dans le Finistère pour le premier anniversaire de ce Pacte ils ne sont toujours pas satisfaits !

J'entends aussi que les moyens de ce Pacte ne sont pas à la hauteur ! Ce sont pourtant **2 milliards d'euros d'aides pour la région Bretagne** qui vont pouvoir profiter notamment aux filières agricoles et agroalimentaires durement touchées ces derniers mois par des restructurations.

J'entends également que les effets ne se font pas encore sentir ! C'est en partie vrai malheureusement, mais c'est aussi normal car tout ne peut se régler en un claquement de doigt. D'autant que les efforts doivent être portés par la puissance publique comme par les entreprises et autres groupements. Rappelons quand même que des mesures d'urgence ont été prises et mises en œuvre. Elles ont permis notamment d'accompagner les salariés licenciés, de sécuriser leur parcours et de leur offrir des perspectives.

Nous entrons désormais dans le concret ! Les investissements publics vont amplifier la dynamique en générant de nouveaux investissements privés. Et ce dans différents domaines grâce également au futur CPER 2015-2020 dont l'enveloppe a été augmentée, ce que devrait confirmer le Premier ministre aujourd'hui.

Pour autant, **nous restons vigilants et mobilisés**. Nous savons que les inquiétudes sont

toujours présentes, en Finistère comme ailleurs, face à la crise économique.

Même si le taux de chômage est plus bas ici qu'au niveau métropolitain (8,8% au 1er trimestre 2014 contre 9,7% en France métropolitaine), on sent que l'optimisme n'est pas au beau fixe.

A ce contexte économique difficile s'ajoute celui des finances publiques. Nous le savons, face à l'endettement de la France, creusée ces dix dernières années, nous devons tous participer à l'effort national de redressement des comptes publics. Les collectivités, et donc les Départements, doivent y prendre leur part, avec responsabilité et dans la justice sociale.

Nous restons et resterons très attentifs à conserver un niveau de service de proximité de qualité, en ces temps difficiles pour nombre de nos concitoyens. **Notre cœur de mission est d'assurer la solidarité et nous nous y tenons, en premier lieu dans les champs d'intervention qui sont les nôtres.**

Car les Finistériens sont très attachés à leur territoire et ils reconnaissent la qualité de vie qu'il offre, ses services de proximité, notamment les services qui sont mis en œuvre par le Département. En cette période difficile, nous devons être plus que jamais aux côtés de ceux qui en ont le plus besoin.

Le Conseil général, ce sont des actions concrètes, au quotidien, pour les Finistériens : les collèges, les routes, le handicap, la petite enfance, les personnes âgées... Je m'arrêterai justement sur les politiques que nous menons en faveur de nos aînés.

L'allongement de la durée de la vie est une chance, c'est également un défi car il implique des besoins nouveaux et une demande croissante en matière de services et d'accompagnement.

Les Finistériens âgés de 65 ans et plus représentent 20% de la population totale. C'est plus que la moyenne régionale ! Preuve aussi que notre département attire les retraités.

Beaucoup de personnes âgées souhaitent rester le plus longtemps possible chez elles. C'est pourquoi nous avons favorisé le développement des services d'aides à domicile. Notre objectif a été et sera toujours **d'assurer un accès à tous à ces services, de garantir leur qualité et aussi de garantir leur pérennité**. Compte tenu des difficultés rencontrées par plusieurs associations, nous avons mis en place une dotation tarifaire complémentaire et nous encourageons les regroupements sur des territoires cohérents.

Pour permettre le maintien à domicile le plus longtemps possible, nous soutenons également l'adaptation des logements. Dans le parc du logement public, par exemple, notre convention avec Habitat 29 prévoit le financement de l'adaptation de 75 logements

pour un montant global de 375 000 € et 73 ont déjà été financés.

A souligner également que fin 2013, on compte 9 219 Finistériens qui perçoivent l'APA. La moitié d'entre eux peuvent se déplacer dans leur logement, même s'ils peuvent avoir besoin d'aide pour certaines tâches. **A domicile, le montant moyen du plan d'aide s'élève ainsi à 412,34 € en 2013, cela reste plus élevé que la moyenne nationale.**

Et pour répondre aux besoins des personnes âgées dépendantes, qui ne peuvent plus rester chez elles, le Conseil général agit pour **apporter une solution d'accueil au plus près de leur lieu de vie ou de celui de leurs proches** en finançant des places d'hébergement adaptées à leurs besoins.

Sur la période 2008-2012, 342 places d'hébergement ont été créées en lien avec l'Etat puis l'ARS. On peut également souligner sur la même période une forte accélération des créations de places en accueil de jour : 135 places supplémentaires dans notre département. L'accueil de jour représente 1 place créée sur 3.

Nous avons également renforcé les CLIC : aujourd'hui presque l'intégralité des communes finistériennes sont couvertes. Ces structures sont essentielles pour **mieux informer, orienter, accompagner les usagers** en améliorant la coordination entre les partenaires locaux.

Dans ce domaine, comme dans d'autres, **notre volonté est de répondre au mieux aux besoins en proposant les services de proximité auxquels les Finistériens sont attachés.**

Les Finistériens sont très attachés à leur territoire, et également à son identité, en particulier son identité culturelle. Celle-ci est un atout, une force de notre département, qui participe à son rayonnement.

Je prendrais l'exemple de la **langue bretonne qui traduit bien la vivacité de la culture bretonne.**

C'est en Finistère que vivent la moitié des locuteurs bretons (environ 110 000 en Finistère, soit 57% du nombre total de locuteurs déclarés sur la Bretagne selon une enquête de 2007). **Et c'est notre département qui y consacre le plus de moyens.**

Nous nous sommes attachés à encourager l'initiation et l'enseignement de la langue bretonne. Nous soutenons également les projets qui inscrivent le breton dans les pratiques sociales.

Sur 10 ans, le budget global alloué à la politique en faveur de la langue bretonne a augmenté de 175 000 euros. Par ailleurs, le Conseil général a augmenté ses champs d'intervention en faveur de la petite enfance et il a renforcé son soutien auprès des

acteurs qui participent à promouvoir et à faire vivre la langue bretonne.

Ce sont près de 2,2 millions d'euros qui sont ainsi consacrés chaque année à la langue bretonne par le Conseil général.

Dans ces deux domaines – politique en faveur des personnes âgées et politique en faveur de la langue bretonne -, le Conseil général agit. Et dans ces deux domaines, nous avons décidé d'évaluer nos politiques.

Cette démarche d'évaluation est novatrice, peu de collectivités la mettent en œuvre et ce avec une telle volonté de concertation.

Cette démarche d'évaluation doit nous permettre de **mieux évaluer nos actions**, d'autant plus face à la crise économique et dans un contexte budgétaire contraint où il nous faut **adapter au mieux nos politiques aux besoins, aux réalités.**

Ces deux rapports d'évaluation nous seront présentés aujourd'hui et je tiens à remercier tous ceux qui ont participé à cette démarche."

Seul le prononcé fait foi.